LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 26 n°23 **Edmonton, le vendredi 5 juin 1992** **16 pages** **60¢**

➤ *À Fort McMurray*

La présidence fait-elle peur?

...à lire en page 4

• *Changement de structure*

L'ACFA se prépare pour l'entente

...à lire en page 3

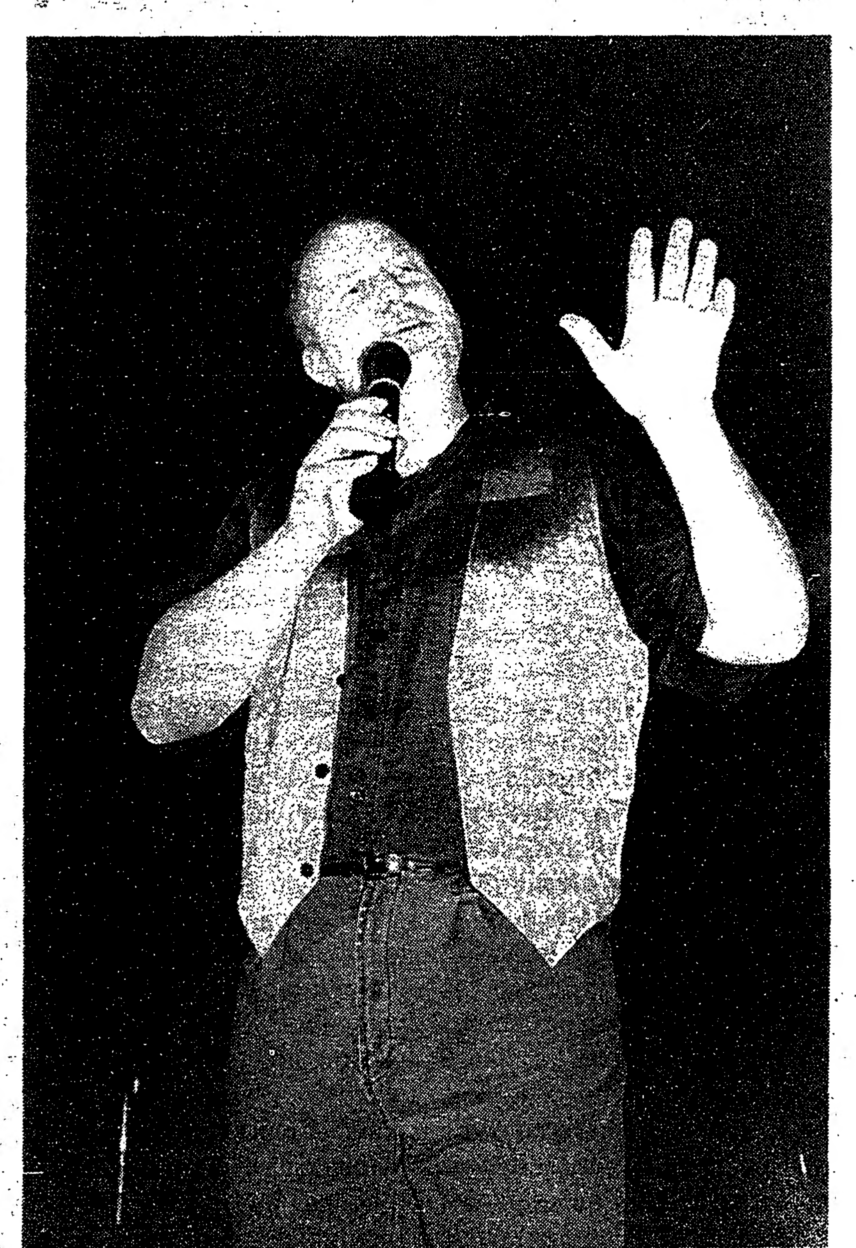
Dernier hommage



(Photo Pierre Brault)

Plus de 200 personnes ont rendu un dernier hommage, le 26 mai, à l'Honorable Juge André Miville Déchêne, décédé le 21 mai dernier à l'âge de 80 ans. La messe de la Résurrection a été présidée par le Père Maurice Beauregard, O.M.I. en l'église St-Joachim d'Edmonton. M. Léo Rémillard de St-Boniface et Me Louis A. Desrochers ont fait l'éloge du défunt à la fin de la cérémonie religieuse.

Pellerin l'emporte



(Photo Martin Brault)

RÉGINA- Pour une troisième année consécutive, après Josée Lajoie et Yvon Loiselle, les francophones de l'Alberta voient encore un de leurs ambassadeurs participer au Festival de la chanson de Granby. En effet, Roger Pellerin a remporté les grands honneurs dans la catégorie interprète au Gala interprovincial de la chanson qui s'est déroulé à Régina, le 29 mai dernier. M. Pellerin, qui avait remporté le Festival de la chanson de Caraquet quelques années auparavant, en sera à sa deuxième expérience sur les planches de Granby.

La guerre des mots

...à lire en page 8

Violence contre les femmes

...à lire en page 4

• *ACFA de Calgary*

Il est encore question du quorum



Michèle Labonté

«...réétablir la force de l'ACFA à Calgary»



Danielle Launière

Bilans d'activités et financier positifs

05/06

*****
SOC. CAN. DU MICROFILM
464 RUE ST-JEAN, SUITE 10
MONTREAL, PQ
H2Y-2S1
00001095

En bref...

Credo du respect de la vie

OTTAWA-Devant plusieurs centaines de représentants et de sympathisants de «Human Life International», groupe pro-vie réuni à Ottawa dans le cadre de son 11e Congrès international, le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Marcel Gervais, a redit de façon ferme et non équivoque le credo de l'Église catholique et des évêques canadiens face au respect de la vie humaine.

Newman Theological College accrédité

EDMONTON - Le 3 juin dernier, le Newman Theological College reçu son accréditation de l'Association of Theolo-gical Schools in the United States and Canada. Mgr Joseph N. MacNeil, archevêque du diocèse d'Edmonton et président du conseil d'administration du Collège accepté le document d'accrédi-tation des mains du Père William Baumgartner, du Séminaire St-Paul de l'université St-Thomas de St-Paul au Minnesota.

Classe «Bleu d'Argent»

VANCOUVER - VIA Rail Canada a inauguré le 27 avril dernier sa nouvelle classe Bleu d'Argent qu'elle offre à bord de son train transcontinental de l'Ouest, le «Canadien». D'importantes manifestations ont marqué le passage des trains inauguraux à Vancouver, Toronto, Jasper et Winnipeg.

40 ans de télé publique

OTTAWA - À l'occasion de son 40e anniversaire, la Télévision SRC/CBC invite le public à partager les souvenirs de quatre décennies de télévision canadienne, du 6 mai au 7 septembre, à la MAISON DU CANADA, 90, rue Elgin à Ottawa. Une attraction de plus dans la capitale nationale.



Agence de presse francophone Ottawa

«C'est une guerre, la violence contre les femmes»

Marthe Vaillancourt

OTTAWA(APF): «Quand on se permet d'être violent avec sa femme et de la posséder selon son bon vouloir, pourquoi on ne posséderait pas sa petite fille aussi. C'est juste aller un peu plus loin dans sa violence».

La coprésidente du Comité canadien sur la violence faite aux femmes, Mme Marthe Vaillancourt, aimerait bien que tous les Canadiens travaillent ensemble «pour assurer à nos petites filles une société sans violence».

C'est que la violence envers les femmes n'est pas concentrée dans une région du pays et n'est pas le lot d'un groupe ethnique en particulier. Mme Vaillancourt n'a pu que constater au terme d'une tournée pancanadienne du Comité, que les Canadiennes de partout au pays vivaient les mêmes souffrances et les mêmes douleurs. «Faites quelque chose pour éviter que nos petits garçons deviennent de futurs batteurs de femmes» ont demandé des intervenantes de la Colombie-Britannique au début des audiences. Des paroles qui auraient pu être prononcées par n'importe quelle femme.

La violence prend plusieurs formes. En Saskatchewan, les femmes en milieu rural se sentent sous haute surveillance dans ce plat pays, où les moindres faits et gestes ne peuvent passer inaperçus. Dans certaines régions isolées du pays, les femmes sont très tolérantes envers la violence, tout simplement parce qu'elles n'ont pas les moyens de quitter leur milieu.

Le Comité a relevé toutes sortes de violence faite aux femmes. La violence conjugale, les abus rituels contre les femmes, les abus sexuels par des sectes religieuses, l'inceste, les agressions sexuelles, et l'utilisation d'armes à feu, qui est en «nette progression» s'inquiète Mme Vaillancourt. Le nombre de femmes victimes d'inceste est aussi étonnamment élevé, selon elle. «C'est très étendu. Beaucoup plus que la population canadienne ne peut s'imaginer».

La violence envers les femmes est aussi présente au sein des communautés francophones de l'extérieur du Québec. Là comme ailleurs, les hommes s'attribuent le droit de violenter leur conjointe. «Le problème dans ces communautés, c'est qu'il n'y a pas de services de soutien en français pour ces femmes en détresse», explique Mme Vaillancourt. Et c'est bien souvent dans les communautés anglophones avoisinantes qu'elles devront chercher des services en counselling. «Elles ont le droit de vivre dans une société libre, sans violence. Elles ont droit au respect et à des services...elles ont droit à des services dans leur langue» soutient la coprésidente du Comité.

Si la violence envers les femmes est si répandue, selon Mme Vaillancourt, c'est que la société canadienne n'a jamais fortement réprouvé ces comportements. «On n'a jamais signifié qu'on voulait rejeter ces abus. On n'a jamais pris position. On n'a jamais fait quoi que ce soit pour signifier qu'on voulait que ça change».

L'Eglise, qui a longtemps gardé le silence et qui a d'abord cherché à préserver le couple à tout prix, a aussi sa part de responsabilité dans la situation actuelle. «Il faudrait que les évêques aient des programmes de formation jusqu'au clergé pour changer cette attitude». Car, comme le souligne Mme Vaillancourt, ce sont les curés et les médecins qui sont les plus au courant de ce qui passe dans les communautés en matière de violence.

Le médecin, lui, ne sait tout simplement pas comment réagir lorsqu'une femme rouée de coups par son mari se présente dans son cabinet, dit Mme Vaillancourt. Il aura donc tendance à «médicaliser» ses patientes plutôt que de les référer à des centres d'hébergement. «Les médecins ne sont pas suffisamment à l'écoute des femmes, ne font pas de dépistage, ne réfèrent pas aux groupes de femmes et contribuent à faire en sorte que le problème se perpétue».

Et ce ne sont pas que les femmes au foyer qui sont victimes de violence. Les femmes «à l'aise» qui sont sur le marché du travail sont tout autant la cible de la violence des hommes. «C'est un problème de société, plus que de classes sociales», croit Mme Vaillancourt.

L'alcool, la situation économique, le cinéma, les vidéos violents et sexistes et les revues pornographiques sont tous des «éléments déclencheurs» de la violence. «A force de regarder des images de femmes nues, blessées, attachées, qui ont l'air d'aimer ça, est-ce que ça ne prédispose pas à croire que les femmes se lamentent pour rien» questionne Mme Vaillancourt.

Elle croit que les hommes violents ont besoin d'aide et surtout, de bons services de traitement. «Les mettre en prison et ne pas donner de services de counselling, ça ne nous avance pas beaucoup». Le système judiciaire devrait aussi être plus sévère envers les hommes violents selon la coprésidente du Comité. «Il faudra donner des peines et des sentences appropriées aux gestes qui ont été commis. Actuellement, ajoute-t-elle, un homme peut se permettre d'agresser une femme et obtenir une condamnation moins sévère que s'il commettait un vol dans une épicerie».

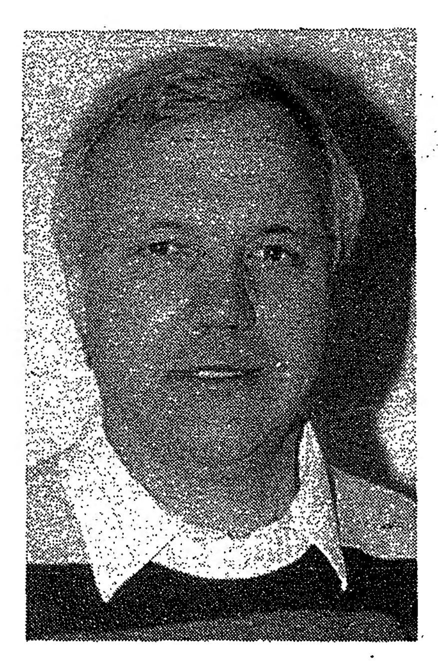
Le Comité canadien sur la violence faite aux femmes est ambitieux. Il vise rien de moins que «la tolérance zéro». Dans le rapport intérimaire qui sera publié en juin, on entend bien démontrer aux Canadiens ce que coûte la violence. «Moi, souhaite Mme Vaillancourt, je voudrais que ce soit écrit en grosses lettres: la violence, ça nous coûte cher, très cher».

Mais pour en arriver à la tolérance zéro il faut, dit-elle, que toute la société opte pour la prévention. Il y aura bien des recommandations qui seront adressées aux gouvernements mais, comme l'explique Mme Vaillancourt: «La violence, ce n'est pas une affaire fédérale-provinciale-municipale. C'est l'affaire de tout le monde».

Craint-elle que son rapport reste sur les tablettes? «Si ce rapport devait être laissé sur les tablettes je ne pourrais pas le supporter, parce que je veux une vie différente pour ma petite fille...je veux qu'on reconnaisse son droit de circuler librement sans qu'on l'agresse».

• Gestion scolaire

Les parents francophones sont optimistes



Raymond Poirier

OTTAWA (APF): Pour la première fois depuis des lunes, l'optimisme est de mise chez les porte-parole des parents francophones.

Le président de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Raymond Poirier, qui représente 500 comités de parents au pays, a demandé à nouveau devant le comité exécutif du Conseil des ministres de l'Education du Canada, que les provinces récalcitrantes respectent la Charte des droits et libertés et se conforment au jugement de la Cour suprême du Canada. Ce jugement qui date du mois de mars 1990 reconnaît aux parents francophones le droit de gérer et de contrôler leurs écoles. Il semble que cette fois, les ministres n'ont pas fait la sourde oreille.

«Les ministres étaient contents de nous dire qu'ils travaillaient sur le dossier de la mise en oeuvre de l'article 23...ils étaient anxieux de nous le dire» a noté le directeur général de la CNPF, M. Paul Charbonneau. Plus encore, ils ont même accepté le mémoire de la CNPF, «avec enthousiasme».

Les ministres de l'Education de l'Alberta, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve, qui siègent présentement sur le comité exécutif, ont reconnu qu'il était temps de passer à l'action dans le domaine de la gestion scolaire. Le ministre des Etudes supérieures de l'Alberta, M. John Gogo, aurait même déclaré que le projet de loi sur la gestion scolaire en Alberta était sur la «fast track», c'est-à-dire qu'il était jugé prioritaire.

Au rythme où vont les choses et compte tenu de la conjoncture politique, il ne faudrait pas se surprendre que toutes les provinces récalcitrantes se conforment au jugement de la Cour suprême avant le référendum québécois sur les offres constitutionnelles fédérales. «C'est en période de crise constitutionnelle qu'on a toujours fait les plus grands gains» reconnaît volontiers M. Charbonneau.

• Changement de structure

L'ACFA se prépare pour l'entente Canada/communauté

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Lors de l'annonce du dernier budget fédéral, le ministre des Finances Don Mazankowski a décidé de laisser l'entente Canada/communauté sur les tablettes jusqu'en 1994. D'ici là, l'Association canadienne-française de l'Alberta, en concertation avec les autres organismes et associations francophones, concentre ses énergies à mettre sur pied le mécanisme et la structure qui permettra à la communauté francophone de la province de faire face aux nouvelles exigences amenées par l'entente.

Mécanisme de priorisation, de concertation, de coordination et d'évaluation pour la communauté franco-albertaine

Ce mécanisme, déjà accepté lors de l'assemblée annuelle au Rond-Point 1990, a pour but d'établir les priorités de la francophonie albertaine.

À la base, des tables de concertation régionales seront instaurées. À ces tables, tous les organismes présents dans une région auront droit à une représentation égale, y compris l'ACFA régionale. Les participants devront établir un ordre de priorités qui seront amenées au deuxième niveau de la concertation.

La table de concertation provinciale sera composée de tous les organismes francophones provinciaux plus un ou des représentants de chaque régionale. Encore une fois, on établira l'ordre des priorités qui seront acheminées au secrétariat d'État.

Plan de restructuration de l'ACFA

La restructuration de l'ACFA permettra la mise en application du mécanisme de priorisation, de concertation, de coordination et d'évalution.

Le point majeur de cette restructuration est l'abolition du conseil général. Le bureau des présidents, qui amène présentement les recommandations au conseil général, deviendrait l'instance décisionnelle du processus. Complètement indépendant de la table de concertation provinciale, ses principales responsabilités seraient les communications internes et externes de l'ACFA, la formation des bénévoles et des employés ainsi que la répartition des responsabilités relevant du développement communautaire.

Les conseils régionaux demeureraient en place mais, quelques fois par année, ils deviendraient la table de concertation régionale.

M. Richard Barrette, directeur de la mise en oeuvre de l'entente Canada/communauté au sein du secrétariat provincial de l'ACFA, a été chargé de consulter les communautés régionales et les organismes provinciaux afin de connaître leur point de vue sur la question. Dans l'ensemble, les propositions ont été bien reçues, à quelques modifications près.

Un conseil général spécial doit avoir lieu en septembre prochain. C'est là qu'on fera l'adoption du projet final qui sera proposé à l'assemblée annuelle de l'ACFA au Rond-Point 1992.

• Les parents visitent Dinning

Le ministre ne veut pas s'en mêler

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le 22 mai dernier, les parents de Plamondon et de Lethbridge ont rencontré le ministre de l'Éducation, Jim Dinning, afin que celui-ci intervienne dans le débat concernant l'établissement d'une école française dans ces deux villes.

Contrairement à M. Dinning qui a qualifié la rencontre de «bonne discussion», les parents sont ressortis plutôt déçus. Il semble très clair que le ministre n'est pas intéressé à intervenir directement dans le dossier.

Lethbridge

Pour Lethbridge, Jim Dinning a affirmé qu'il rencontrerait les conseils scolaires dans la semaine suivante afin de confirmer leur position. «Il y a quelques ambiguïtés et je veux savoir exactement ce que sont les positions des conseils scolaires», a-t-il déclaré à la sortie de la réunion.

On sait que la commission scolaire publique accepte de donner un programme français aux francophones, à condition que la commission scolaire catholique dise «oui» aussi. Mais cette dernière, sans dire un non direct et clair, est encore loin de prendre les mesures nécessaires pour faire aboutir le projet.

Selon Mireille Cloutier, présidente du CREF de Lethbridge, «beaucoup de ces questions, apparemment, seraient réglées avec le projet de loi de gestion scolaire.» C'est du moins le message qu'a laissé le ministre de l'Éducation lors de la rencontre.

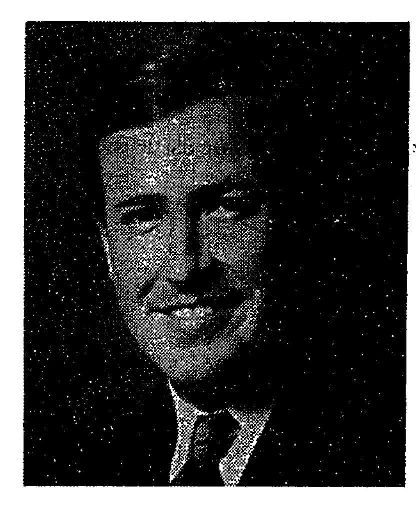
«Il nous a bien écouté. Il prend en considération les besoins de la minorité francophone. Mais je ne suis pas sûre qu'il est complètement de notre bord», a ajouté Mme Cloutier, tout de même satisfaite des démarches que le ministre Dinning entend entreprendre auprès des commissions scolaires.

Plamondon

À Plamondon, le comité de parents est tout à fait insatisfait. M. Dinning n'a pas du tout l'intention de faire quoi que ce soit pour leur venir en aide.

L'octroi nécessaire à la construction de l'école française homogène ne sera pas dégelé tant et aussi longtemps que la Commission scolaire de Lac La Biche ne remettra pas son plan financier de 5 ans, plan qui devra être acceptable par le gouvernement provincial. «D'ici à ce que la loi sur la gestion scolaire soit entérinée, j'encourage les parents à exercer toute l'influence qu'ils peuvent sur la commission scolaire pour qu'elle remettre son plan financier», de déclarer le ministre.

Pourtant, à Plamondon, la plus grande partie du personnel est embauchée ainsi que le directeur. Pour David Fréchette, porte-parole du comité de parents, l'école française sera bel et bien établie en septembre 1992, avec ou sans argent. «Pour avoir une école, on va en avoir une, a-t-il affirmé. S'il faut mettre des bancs sur la rue principale, on va le faire. Il va falloir trouver une solution. Mais c'est encore une



Jim Dinning

solution que nous, les francophones, allons être obligés de prendre la responsabilité, parce que le gouvernement ne semble par vouloir la prendre.»

Quant à Marc Arnal, président de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, il aurait aimé que le ministre adopte un ton plus décisif et ferme. Il croit que M. Dinning tarde à prendre la situation en main parce que la loi sur la gestion scolaire devrait être bientôt en place.

Lui aussi, il souhaiterait une intervention plus rapide du ministre. «C'est lui, essentiellement, qui est l'autorité décisionnelle finale. Qu'il ne veule pas s'en mêler, je le comprends. Politiquement, ça ne fera pas gagner énormément de point. Par contre, si on regarde sa responsabilité ministérielle et la loi scolaire que son propre gouvernement a accepté en 1988, il serait temps qu'il commence à s'en occuper un peu.»

• À Shaw's Point

On fête 20 ans d'élan

EDMONTON- L'été arrive à grand pas. Cette année, Francophonie jeunesse de l'Alberta organise le **Forum Jeunesse 92** pour célébrer ses 20 ans d'élan. Ce rassemblement a pour but de remercier les bénévoles, de s'informer et de s'amuser. À cet effet, plusieurs ateliers et activités de plein-air comme le canotage, l'auto-défense et le volley-ball seront offerts pendant la fin de semaine. Aussi, FJA organise une soirée commémorative pour remercier les bénévoles qui ont donné temps et énergie au cours de ces 20 années.

Tous les jeunes francophones et francophiles âgés entre 14 et 25 ans sont invités à participer à cette fin de semaine qui se déroulera à Shaw's Point dans la région de Rivière-la-Paix du 2 au 5 juillet 1992. Plus de 150 jeunes sont attendus à cette fin de semaine.

Le comité organisateur recrute toujours des bénévoles. FJA invite les intéressés à s'inscrire ou à offrir un peu de temps en tant que bénévoles. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Lise au bureau de FJA au 469-1344.

Les «French kiss» à la course!

EDMONTON- Une équipe de neuf coureurs et coureuses francophones de l'Alberta participeront au prochain «Kananaskis 100 Relay» qui aura lieu le 20 juin prochain au parc provincial Kananaskis.

Ce relais de 138 kilomètres est divisé en neuf stations. Chacune d'elles est d'une longueur variant entre 7 et 18 kilomètres et peut varier en altitude de 200 mètres.

Cette équipe de francophones s'est formée dans le but de donner de la visibilité aux Franco-Albertains en participant à un événement sportif qui attire plus de 2 000 coureurs.

Le nom de l'équipe, «French kiss», provient tout simplement du désir de participer à un événement et sans faire de politique et de se faire remarquer d'une façon bien française.

L'équipe s'entraîne depuis maintenant trois mois et est formée de : Guy Scherrer, José Roberge, Claude Moquin, Marc Mahé, Denise Lavallée, Sylvie Francoeur, Denis Desgagné, Pierre Bourbeau et Nathalie Bilodeau.

N'oubliez pas la FÊTE DES PÈRES le 21 juin

AU REGIONAL

• Assemblée annuelle de Fort McMurray

La présidence fait-elle peur?

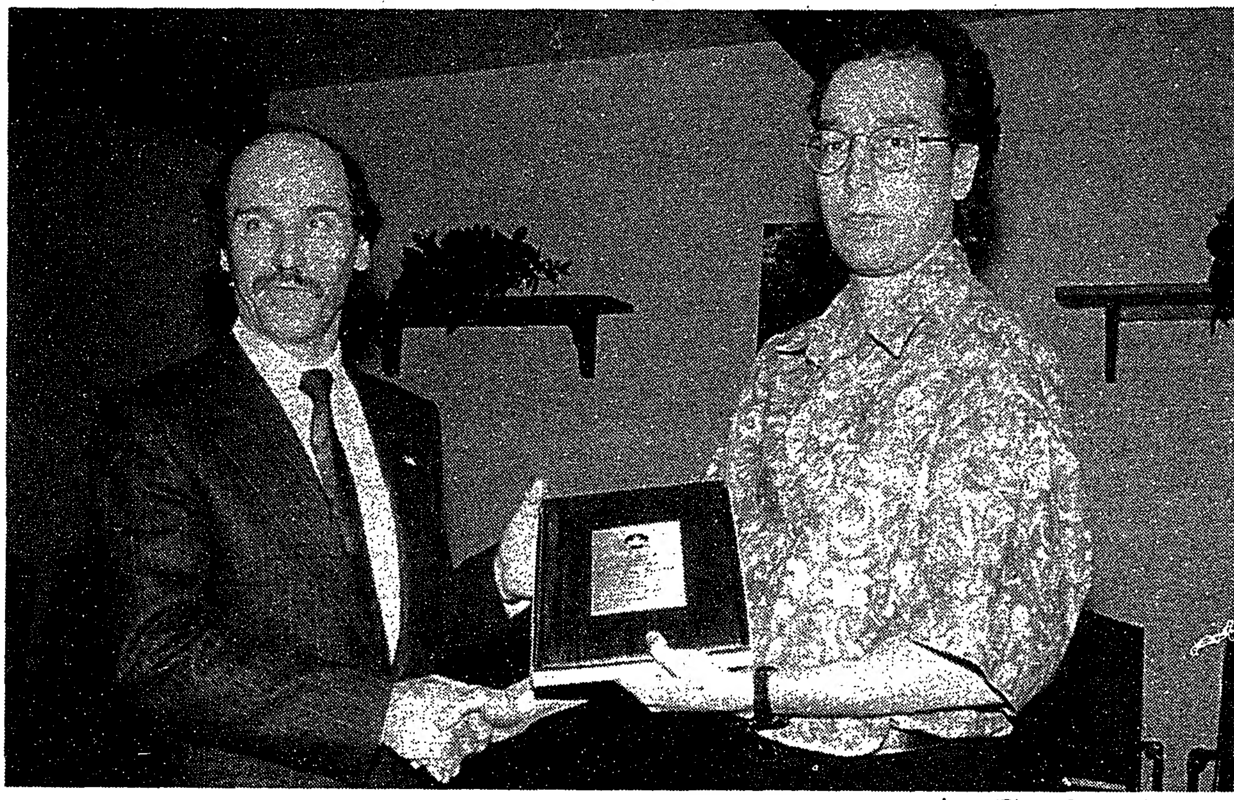
par CAROLE THIBEAULT

FORT MCMURRAY- La régionale de l'ACFA de Fort McMurray se retrouve sans président. Lors de son assemblée annuelle, qui a eu lieu le 24 mai dernier, Roland Péru a laissé tomber son poste de président après avoir assumé cette responsabilité pendant cinq ans.

En fait, M. Péru voulait abandonner son poste l'an dernier. Mais étant donné la situation financière déficitaire de 22 000 dollars, le président a accepté d'assumer ses responsabilités pour un autre terme d'un an. Cela a été une bonne décision puisque, cette année, la régionale termine son exercice financier avec un surplus de 15 243 dollars.

Comme l'a expliqué l'administratrice de la régionale, Carole Laurendeau, la bonne santé de la situation financière est causée principalement par la réduction des coûts de location du local et l'emploi de deux personnes à temps partiel plutôt qu'une seule personne à temps plein.

Dans son «mot du président», Roland Péru en a profité pour souligner l'implication des bénévoles dans les activités de la régionale et auprès des autres comités qui ont été formés pendant son mandat. «Ce changement, avec le travail acharné des bénévoles, nous a donné un programme d'enseignement en français au Pavillon Boréal de l'école St. John. Nous devons maintenant rassembler nos efforts et agrandir le groupe de nos bénévoles afin que la gestion scolaire et le centre scolaire communautaire des francophones deviennent réalité.»



(Photo Carole Thibeault)

Luc Tremblay, ex-vice-président a remis une plaque souvenir au président sortant, Roland Péru, pour les cinq années qu'il a consacrées à l'ACFA régionale de Fort McMurray.

Secteur culturel

L'animatrice culturelle Diane Lemelin a constaté, dans son rapport, que les activités culturelles ont été un peu moins nombreuses cette année. On peut rappeler la visite de l'Alberta Showcase, le Salon du livre, les ateliers de gravure et sculpture sur glace, le vin et fromage pour accueillir les nouveaux professeurs, l'épluchette de blé d'Inde, la Cabane à sucre, la fête de l'Halloween et, du côté sportif, le tournoi amical de curling.

Secteur éducation

Les employés de la régionale et certains bénévoles ont participé à différentes sessions de formations.

Secteur femmes

Le secteur est tranquille et on cherche toujours à former un groupe de femmes à Fort McMurray. Plus de 25 femmes de la ville seront enregistrées dans le bottin de ressources féminines francophones de l'Alberta qui devrait être distribué pour la première fois à l'automne.

Secteur jeunesse

Dans ce secteur, il faut souligner la première année de fonctionnement du Camp Unisson qui a été un succès. Aussi, la régionale tente de regrouper les jeunes de 10 à 14 ans afin qu'une délégation représente la ville aux 1er Jeux francophones de l'Alberta.

Mme Lemelin a également fait remarquer que la visibilité de la régionale dans Le Franco est presque nulle. La régionale est toujours à la recherche de correspondants.

En fin d'assemblée, M. Léo Piquette, vice-président de l'ACFA provinciale, est venu dire un mot au nom du président, Denis Tardif. Les membres présents en ont également profité pour remettre un plaque souvenir au président sortant, Roland Péru. «Ça ma fait plaisir et c'est tout une expérience que j'ai vécue à prendre mes responsabilités de président de cette régionale. Je ne regrette pas, ça m'a enrichi. Je continuerai, de façon différente, à aider la cause francophone», a-t-il dit en guise de remerciement.

Les membres de la régionale de Fort McMurray se sont également dotés d'un nouveau comité exécutif: les trois vice-présidents sont Pauline Gauthier, Thérèse et Roland Raymond; Carole Laurendeau assumera le poste de trésorière. D'ici à ce que le comité exécutif se trouve un président, Mme Thérèse Dupperron sera la porte-parole de la régionale.



(Photo Arlette Dhuicque)

• Il y a 25 ans

St-Paul, étoile du Canada en 1967

par ARLETTE DHUICQUE

ST-PAUL- C'est ainsi que cette année-là, le Comité provincial pour le centenaire du Canada désignait cette petite ville. St-Paul se plaçait en tête de toutes les communautés canadiennes par ses manifestations organisées, ses nombreux projets présentés et réalisés dans le cadre de ce grand anniversaire.

Au cours de l'année, le Centre récréatif et la piste d'atterissage pour extra-terrestres étaient construits à St-Paul.

Cette performance, résultat de la grande participation de la population avait été reconnue par l'ensemble de la presse à travers tout le Canada.

À l'occasion du 125e anniversaire, le Musée historique de St-Paul consacre ses activités d'été à une exposition complète des documents concernant les activités et réalisations locales de 1967.

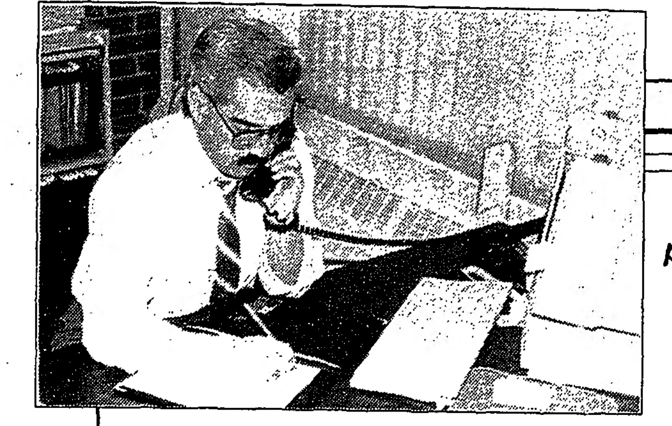
Le 20 mai dernier, jour de l'inauguration de l'exposition, un goûter était offert au Centre culturel. Bien que la neige nous a fait une surprise en tombant abondamment, une quarantaine de personnes sont venues. Elles avaient participé ou connu cette année exceptionnelle qu'était 1967, et avaient beaucoup de plaisir à se rappeler ces bons souvenirs.

Les gens pourront visiter l'exposition au Centre culturel jusqu'à la fin du mois d'août. Les visiteurs retrouveront des documents importants et intéressants qui sauront retenir leur attention et leur intérêt.

EPHEMERIDES DES SASV

Juin

7	8	9	10	11	12	13
1917 Élection de la première femme à la Législature de l'Alberta, Louise McKinney	1969 Premier départ des SASV pour oeuvrer sur la Côte d'Ivoire en Afrique	1930 Germaine Lambert nommée première présidente de l'Amicale au Pensionnat d'Edmonton	1960 À Mallaig, Alberta, réception de 32 Croisés	1972 Réception d'adieu, organisée par l'ACFA, pour la fermeture de l'Académie SASV à Edmonton	1927 Départ de l'abbé Auguste Bernier, curé de la paroisse Immaculée-Conception d'Edmonton	1944 Ordination de Alphonse Prince OMI, premier prêtre de Battleford, Sask.



EDITORIAL

par Pierre Brault

Semaine de l'environnement

Les Canadiens sont de plus en plus éveillés aux problèmes de l'environnement. Ils sont même des inovateurs dans certains domaines de la préservation et du recyclage.

Malheureusement, on ne peut pas en dire autant des gouvernements fédéral et provincial. L'Alberta a voulu diversifier son économie et créer des emplois en misant sur l'exploitation des forêts. Mais l'industrie du papier est l'une des plus polluantes au monde. Et comme les compagnies se servent de l'eau et de produits chimiques très forts pour blanchir le papier et la pulpe et déversent ces produits dans les rivières, l'habitat naturel de milliers d'animaux aquatiques et sauvages est menacé. Certaines compagnies tentent d'introduire des procédés moins polluants, mais la preuve n'est pas encore faite que ces procédés donnent précisément les résultats escomptés.

C'est l'éternelle bataille entre les environnementalistes, les industriels et les divers paliers de gouvernements non seulement dans le domaine des pâtes et papier, mais aussi des barrages (barrage de la rivière Old Man), de la protection de la faune et des animaux à fourrure, de la protection des animaux servant aux expériences de laboratoires, etc.

Cette lutte acharnée que mènent les environnementalistes a certainement ses bons côtés. Elle permet à la population canadienne et mondiale d'être consciente de l'importance de protéger notre environnement afin d'assurer un avenir sain aux prochaines générations.

Il n'en reste pas moins qu'il faut garder un juste milieu dans tout cela. Dans certains domaines comme les expériences de laboratoires, les rats, les souris, les lapins et autres animaux du genre sont d'une grande utilité. Si les chercheurs ne pouvaient pas s'en servir comme cobayes, comment feraient-ils pour mettre au point les différents médicaments qui servent à sauver des milliers de vies humaines à travers le monde? Il est vrai qu'il faut limiter la souffrance de ces petits animaux. Encore une fois, il faut garder un juste milieu et faire la part des choses.

La réussite de tous ces programmes de recyclage, de préservation dépendra de l'efficacité des programmes d'éducation mis à la disposition du public. Présentement l'industrie et les gouvernements ont posé des actes mitigés dans le domaine de la conservation de l'énergie et des ressources renouvelables. Ils n'ont pas prouvé qu'ils avaient la ferme volonté d'y mettre toutes les énergies nécessaires pour en arriver à des résultats positifs et intéressants.

Le Plan vert du fédéral est un premier pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas avec quelques dizaines de millions de dollars qu'on peut en assurer le succès. Il faut une implication inconditionnelle de toute l'industrie canadienne. Il faut un programme global pratique et la mise en place de mécanismes permettant à des projets individuels ou collectifs d'être durables. Il faut établir un cycle complet de récupération et de réutilisation des matières plastiques et autres.

Le Sommet de Rio donnera-t-il les résultats attendus? J'en doute fort. Ce sera un gros «show» qui permettra à des politiciens comme George Bush et Brian Mulroney de prendre la vedette et de se faire du capital politique en offrant des pécadilles. Au lieu d'offrir 25 millions de dollars aux pays sous-développés pour qu'ils fassent leur part dans le domaine de l'environnement, ou d'accuser certains pays de ne pas vouloir signer les ententes de Rio, notre Premier ministre aurait mieux fait d'investir ces millions au Canada. Qu'est-ce que c'est, 25 millions de dollars, aujourd'hui? Rien. C'est tout juste bon pour donner une bonne impression sur le plan politique et sur la scène mondiale. Ça entretient la belle image. Et quand on connait bien notre Premier ministre, on sait que l'image c'est très important.

Il est évident que si nous voulons sauver la planète d'un désastre écologique, il ne faudra que se fier à nous. Tous les peuples de la Terre devront se donner la main, se donner des structures afin d'y arriver. On ne peut définitivement pas compter sur les politiciens. Ils n'ont pas de colonne vertébrale. Ils ne savent pas se tenir debout et faire face à la triste réalité. C'est regrettable de devoir faire une telle constatation au moment où on aurait tant besoin d'eux.

Nous en avons une preuve tangible à Edmonton où le conseil municipal n'a pas encore réussi à régler le problème du fameux dépotoir. Il faut trouver un autre endroit et personne, dans la région immédiate de la capitale, ne veut de ce dépotoir et c'est compréhensible. Mais le conseil municipal n'est pas assez responsable pour trouver une autre solution à long terme. Madame Jane Reimer, première Dame d'Edmonton se contente de refuser de porter un collier d'apparat parce qu'il est orné de fourrure. Où est la prise de position énergique et non équivoque dans le dossier du dépotoir?

La protection de l'environnement commence à la maison, dans le milieu familial, avec les jeunes, qui eux, sont souvent plus conscients du problème que les adultes. Ils veulent protéger leur avenir.

COURRIER DES LECTEURS

Frustration linguistique

Cette lettre est le résultat d'une accumulation de frustrations. J'en ai ras le bol d'entendre parler d'expressions comme les «provinces anglophones» et/ou le «Canada anglais». Ces termes ne sont utilisés que pour fausser les faits. La situation linguistique canadienne n'est pas aussi clairement définie que nous la présentent les médias québécois.

Ainsi, on retrouve à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest plus de 945 880 personnes de langue maternelle française. Les Québécois francophones dans leur désir d'autonomie ne peuvent accepter la réalité, c'est-à-dire qu'il existe d'autres francophones au Canada. C'est pourquoi ils refusent d'en parler. On voudrait tant un beau portrait où tout serait net et précis, mais le portrait linguistique canadien n'est pas, et n'a jamais été, clair, net et précis. Prenons l'exemple du Nouveau-Brunswick. Quoi qu'en disent les journalistes québécois, le Nouveau-Brunswick n'est pas une province anglophone. Trente-cinq pour cent de sa population est francophone et le français y est langue officielle depuis 1969. De surcroît dans le nord et l'est du Nouveau-Brunswick les anglophones sont minoritaires. Dire que le Nouveau-Brunswick est une province anglophone, c'est donc dire que 238 000 personnes n'existent pas.

Et encore, il n'y a pas que le français et l'anglais qui sont parlés dans ce pays. Que faire des germanophones, des ukrainophones, des italophones, des sinophones des lusophones, des locuteurs des 53 langues autochtones du Canada, etc? Pauvres Québécois, tout n'est pas tout aussi net que vous le voudriez, n'est-ce pas?

Il est dommage que les Québécois francophones ne puissent pas se donner une identité sans le faire aux dépens des autres francophones du Canada.

D'après une des étymologies possibles, le toponyme «Québec» viendrait d'un mot algonquin signifiant resserrement ou rétrécissement étroit. Faut-il croire que l'étroitesse d'esprit des Québécois «pure laine» a des origines si lointaines et est si solidement enracinée, qu'on n'y peut rien?

Sean O'Connell
Montréal, 17 avril 1992
(Lettre parue dans Le Devoir du 19 mai 1992)



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $.
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• À la régionale de Calgary

Il est encore question du quorum

par PIERRE BRAULT

CALGARY - La question du quorum a refait surface lors de la dernière assemblée générale annuelle de la régionale de l'ACFA de Calgary tenue le 27 mai sous la présidence de Madame Danielle Launière.

Les 28 membres présents étaient conscients de l'importance d'avoir un nombre spécifique définissant le quorum acceptable pour pouvoir tenir une assemblée générale mais étaient loin de s'entendre sur le chiffre. Selon Madame Suzanne Sawyer, «ce n'est pas avec 28 membres présents à l'assemblée qu'on peut dire que la régionale représente la francophonie de Calgary». Pour sa part, M. Richard Bélanger soutenait que «si les membres ne viennent pas ce n'est pas de la faute du CA et c'est signe qu'ils sont satisfaits». D'autres membres disaient qu'il fallait se demander pourquoi il n'y a pas quorum? On a avancé des chiffres en ce qui concerne le nombre de membres à l'ACFA de Calgary. On a parlé de 800, de 600, de 275. Mais personne n'a confirmé les chiffres avancés. Il n'en reste pas moins qu'on a fini par s'entendre pour accepter le chiffre de 20 membres pour qu'il y ait quorum.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Dans son rapport annuel, Madame Launière, présidente de la régionale, a énuméré les différents projets qui ont été réalisés par la régionale et les bénévoles durant la dernière année. Elle a particulièrement parlé de l'Annuaire des services francophones de Calgary; qui a rapporté 4 000$ de profits; du journal communautaire mensuel «Le Calgaréen»; du Festival francophone qui n'a pas réussi à s'autofinancer; de l'échange Québec/Calgary et du Parc Soleil. Elle a aussi parlé des différents dossiers: le multiculturalisme, les femmes, la jeunesse, le Club de l'Amitié, le secteur politique. Elle a mentionné l'expérience fort intéressante du jumelage de l'Éventail et du Salon du livre qui ont été tenus simultanément et qui ont remporté un véritable succès. L'événement de l'année aura sans contredit été la Cabane à sucre au cours de laquelle on a servi pas moins de 600 repas.

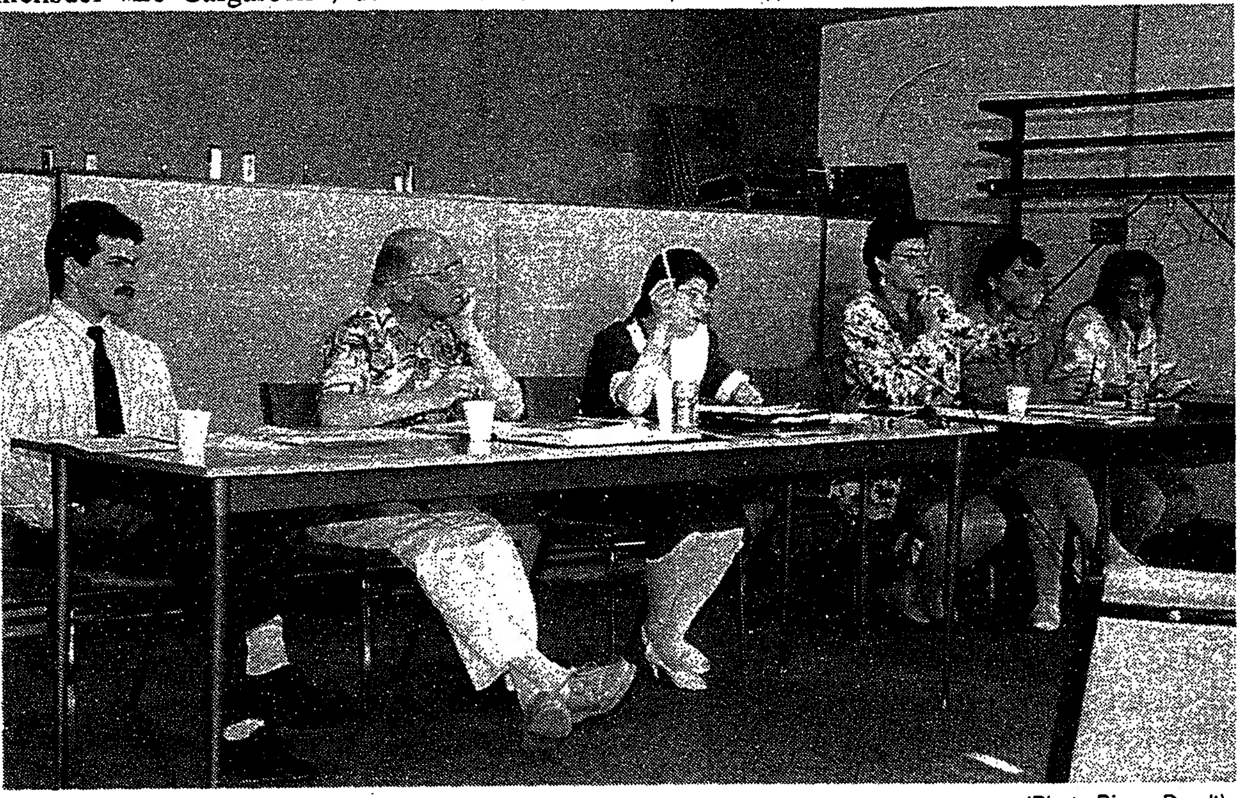
BILAN FINANCIER

M. Denis Gratton, c. m. a., a présenté le bilan financier au 31 mars 1992. La régionale déclare un surplus de 19 555$ qui, ajouté à celui des dernières années, met la régionale dans une très bonne situation financière avec un surplus accumulé de 35 505$.

ÉLECTIONS

Comme le veut la tradition, on a procédé aux élections du nouveau conseil d'administration de la régionale qui est composé de 10 membres. Un petit changement cette année, on a élu 5 membres pour un an et 5 autres pour deux ans. Les heureux élus sont: Diane Émond, Danièle Launière, Gilles Matte, Daniel Buteau, Marc Grandbois, Alain Bertrand, André Belzile, Monette Maillet, Tom Symington et Estelle Boisvert.

Les membres présents ont demandé au CA de former un comité qui verra à réviser les statuts et règlements pour qu'ils répondent mieux aux besoins présents et à venir de la régionale.



(Photo Pierre Brault)

Gilles Matte, Yves Chouinard, Danielle Launière, Agathe Gaulin du Secrétariat de l'ACFA, Estelle Boisvert et Madeleine Huot ont répondu aux questions des membres présents.

RÉACTIONS

Madame Michèle Labonté, agente de développement du Secrétariat d'État à Calgary a pris la parole à la fin de l'assemblée et a invité la régionale à réfléchir sur la possibilité d'améliorer son image et de répondre plus spécifiquement aux besoins de ses membres. Elle a aussi souligné en entrevue qu'il était important qu'il y ait du sang nouveau au sein du conseil d'administration afin d'éviter que des membres du CA qui sont en place depuis longtemps fassent passer leurs idées personnelles avant les besoins de la communauté francophone. Elle a de plus mentionné qu'il fallait réétablir la force de l'ACFA à Calgary. Et elle déclarait que «c'est peut être dû au fait qu'ils se sont éloignés du membership ou c'est peut-être les membres qui se sont éloignés du comité. Il faudra que les nouveaux membres du comité réfléchissent sur ce qu'ils veulent faire avec l'ACFA de Calgary». Elle considère qu'il y a un malaise entre les Franco-Albertains et les autres francophones. Selon elle, il y a une perception chez les Franco-Albertains que «l'ACFA à Calgary c'est des Québécois errants et que les intérêts et les points de vue des Albertains et des francophones d'ici de naissance sont faibles». Elle a aussi parlé de conflit d'intérêt en ce qui concerne une employée de la régionale qui est membre de cette régionale et qui a droit de vote.

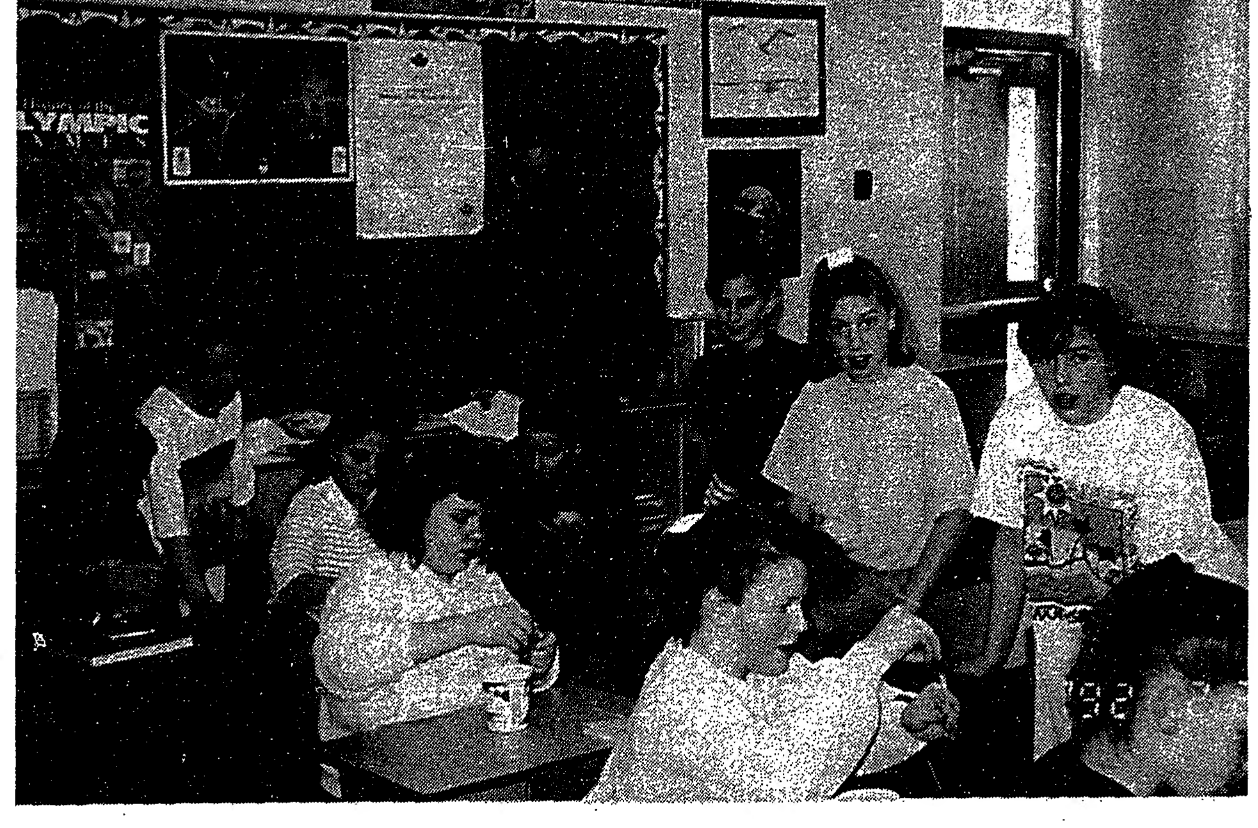
...suite en page 12

• Économie

Initiation des jeunes de St-Paul au monde des affaires

ST-PAUL- Jeunes Entreprises est un organisme international sans but lucratif, voué à l'éducation économique et du monde des affaires. Jeunes Entreprises suscite une attitude positive envers le monde de la libre entreprise et fournit au jeunes l'occasion de s'enrichir et de croître.

Cette année, Jeunes Entreprises a offert plusieurs programmes dans les écoles de St-Paul dont un à l'École du Sommet et l'autre à l'école Racette. Le programme d'**Initiation aux affaires** a offert aux élèves de la 6e année leur premier aperçu du monde des affaires. Des consultants bénévoles provenants du milieu des affaires ont fourni de l'information pratique sur le fonctionnement d'une entreprise. Le cours était divisé en quatre unités, soit l'organisation d'une entreprise, la gestion, la production et le marketing. À travers des discussions animées et des activités en classe, les éléments de base des affaires ont été présentées et reliées aux principes économiques qui les sous-entendent. Jean Champagne, directeur au St. Paul/Smoky Lake Community Futures, a agi comme consultant pour la classe de 6e année d'Aline Thivierge. «Les jeunes ont appris qu'une entreprise, c'est plus que vendre un produit et faire des profits», affirme-t-il.



Le programme d'**Info-Affaires** s'adressait aux élèves de la 9e année. Info-Affaires s'est déroulé pendant 14 cours et a couvert des matières telles que l'économie canadienne, la monnaie et le système bancaire, les états financiers, le rôle des consommateurs et le choix d'une carrière. Maurice Joly, comptable agréé à St-Paul, était le consultant bénévole pour ce programme à l'école Racette.



• FCAF

La reconnaissance du droit à l'éducation pour les adultes

par JACINTHE LAFOREST

OTTAWA(APF): La Fédération canadienne de l'alphabétisation en français a reçu un mandat clair de ses membres réunis en assemblée annuelle à l'Ile-du-Prince-Edouard. Ils veulent que la FCAF entreprenne des démarches pour que le droit fondamental à l'éducation pour les adultes soit reconnu dans la Constitution.

Interrogé sur ce point, le président de la Fédération, M. Roger Doiron de Richibouctou au Nouveau-Brunswick, a indiqué qu'il est essentiel que ce droit à l'éducation soit reconnu, non seulement pour les enfants, mais pour les adultes aussi, surtout lorsqu'il est question d'alphabétisation. «C'est le grand objectif qu'on se donne», dit-il.

La FCAF est toute jeune. Elle a été fondée en mars 1991 et la récente réunion générale annuelle était la première de son histoire. Le président estime que la Fédération a fait beaucoup de chemin depuis sa création en ce qui a trait à la crédibilité, au travail de sensibilisation mené auprès des provinces et des territoires et aux besoins des francophones en matière d'alphabétisation.

Quand on parle d'alphabétisation, on ne peut exclure totalement les phénomènes du décrochage scolaire et des difficultés d'apprentissage. Selon le président, la Fédération devra aborder ces phénomènes, en collaboration avec d'autres partenaires comme la Commission nationale des parents francophones.

• *La guerre des mots*

«Une folie en 17 tableaux»

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les quatre théâtres francophones de la capitale, le Théâtre français d'Edmonton, le Théâtre Popicos, le théâtre du Coyote et les Productions de l'Arc, travaillent ensemble depuis presque cinq mois dans le but de présenter la pièce: **La guerre des mots.**

Le 5 juin, 18 comédiens dont plusieurs amateurs se retrouveront sur scène pour cette pièce qui comprend encore plus de personnages. Pour France Levasseur-Ouimet, auteure et metteure en scène, une pièce à grand déploiement comme celle-ci ne peut que confirmer un fort esprit d'équipe. «Je trouve intéressant qu'il y ait eu ce genre de collaboration et de coopération. Je pense que cela a un message très important au niveau de la communauté.»


France Levasseur-Ouimet

La guerre des mots se veut être une caricature de la situation politique au Canada. Deux peuples, les Apoliniens et les Dionisiens, en arrivent à la guerre des mots parce qu'ils ne parlent pas le même langage. Selon l'auteure, bien que la pièce ait son côté sérieux, elle est très drôle. «Les gens vont se retrouver comme communauté, comme société et comme être humain aussi.»

France Levasseur-Ouimet en est à sa première pièce. Membre fondateur du Théâtre français d'Edmonton, elle a 12 ans d'expérience en théâtre. Après 16 ans d'attente pendant lesquelles est s'est consacrée à sa carrière, elle a avoué qu'elle avait envie d'écrire depuis longtemps. «Au départ, j'ai écrit cette pièce pour mes enfants. Mais je me suis vite rendue compte qu'elle était très bien adaptée pour les adultes.»

Toujours selon l'auteure, **La guerre des mots** s'adresse à toute la famille. On y retrouve de la danse, du mime, des jeux de mots subtils, des situations des plus burlesques, du symbolisme, etc.

Le théâtre, «c'est tellement merveilleux. C'est tout un monde. C'est vivre dans l'imaginaire tout en ayant un pied dans la réalité.»

La guerre des mots sera présentée à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean les 5,6, 9 et 10 juin à 20h et le 7 juin à 15h. Pour renseignements et réservations, appeler Hélène Bérubé au 469-0829.

• *Indigena*

Les autochtones parlent par leurs artistes

HULL(QUÉBEC)- Le Canada célèbre son 125e anniversaire, Montréal fête son 350e anniversaire et une centaine de nations commémoreront le 500e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb dans les Amériques à l'occasion d'un rassemblement universel qui se tient à Séville en Espagne. Quant aux autochtones du Canada, ils ont décidé de créer leur propre événement en donnant le jour à une exposition qui permet aux artistes de tous les coins du pays d'exprimer leur version sur l'histoire de la colonisation.

Ainsi, le Musée canadien des civilisation a inauguré une provocante manifestation d'art autochtone contemporain. Le projet **Indigena** permet aux artistes autochtones d'exprimer leurs points de vue sur les 500 années qui se sont écoulées depuis l'arrivée de Christophe Colomb. **Indigena** est le seul événement d'envergure au pays à réfuter l'anniversaire de la «découverte».

Selon M. George Macdonald, directeur du Musée canadien des civilisations, **Indigena** «a été mise sur pied pour donner aux peuples autochtones l'occasion de présenter, par la voix de leurs artistes, une critique de la «découverte» colombienne et de l'interprétation que font les Européens des cinq siècles qui on suivi. Par le biais de ce

...suite en page 9



Ce troisième article sur l'enseignement en français en Alberta vous est présenté par le Conseil Régional pour l'Éducation Française de Rivière-la-Paix et le Comité ad hoc 23.

La Consitution du Canada a été modifiée en 1982 et l'article 23 de la *Charte des droits et libertés* a été adopté parce que, selon l'arrêt rendu par la Cour suprême du Canada en 1984:

Le constituant a manifestement jugé déficients certains des régimes en vigueur au moment où il légiférait, et peut-être même chacun d'entre eux, et il a voulu remédier à ce qu'il considérait comme leurs défauts par des mesures réparatrices. (1)

Les auteurs de ces changements, le Premier ministre du Canada et les Premiers ministres des provinces — parmi eux, le Premier ministre de l'Alberta — ont jugé que certaines mesures concrètes s'imposaient. L'instruction dispensée en français aux jeunes Franco-Albertains, l'institution d'écoles françaises quand le nombre de ces enfants le justifie, et la gestion et le contrôle des écoles francophones ainsi établies, constituent désormais des droits consitutionnels que tous sont tenus de respecter.

Nos gouvernements fédéral et provincial, ainsi que toutes les autorités scolaires de l'Alberta, doivent réévaluer soigneusement leurs responsabilités constitutionnelles et morales en matière d'éducation. Depuis l'adoption dela Charte des droits et libertés en 1982, quatre écoles françaises seulement ont été fondées en Alberta (2). Les nombres justifient certainement la créationde nombreuses autres écoles de langue française, qui permettront éventuellement à nos enfants de devenir des citoyens productifs de notre province, tout en préservant leur langue et leur culture.

Nous ne voulons pas séparer totalement nos enfants des élèves qui fréquentent les écoles d'immersion française. De nombreuses activités peuvent et devraient être coordonnées et effectuées en commun — représentations théâtrales, activités sociales, programmes sportifs et échanges scolaires, notamment. Nos enfants pourraient ainsi apprendre leur langue et leur culture correctement et tous les participants profiteraient de cette collaboration enrichissante.

Nous ne demandons pas de privilèges pour les élèves francophones. Nous réclamons seulement qu'ils disposent des instruments constitutionnels nécessaires pour préserver, apprendre et comprendre leur langue et leur culture, tout en participant pleinement à la société albertaine.

GESTION ET CONTRÔLE DE L'INSTRUCTION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

La communauté franco-albertaine estime que le jugement rendu par la Cour suprême le 15 mars 1990 fait progresser la cause de toutes les personnes qui revendiquent le contrôle d'un système scolaire distinct pour la minorité linguistique. Dans les propos qu'il a tenus sur l'objet général de l'article 23 de la Charte, qui est la préservation et la promotion des deux langues officielles au Canada, le Juge en chef Dickson a déclaré:

«Selon moi, il est indispensable à cette fin que, dans chaque cas où le nombre le justifie, les parents appartenant à la minorité linguistique aient une certaine mesure de gestion et de contrôle à l'égard des établissements d'enseignement où leurs enfants se font instruire. Cette gestion et ce contrôle sont vitaux pour assurer l'épanouissement de leur langue et de leur culture. Ils sont nécessaires parce que plusieurs questions de gestion en matière d'enseignement (progammes d'études, embauchage et dépenses par exemple) peuvent avoir des incidences sur les domaines linguistiques et culturel». (1)

Si l'on tient à préserver et à promouvoir le français en Alberta, il est essentiel que le programme d'études dispensé dans les écoles francophones réponde aux besoins d'apprentissage des élèves. Les éducateurs doivent tenir compte de ces besoins d'ordre linguistique et culturel, et veiller à les combler afin que les enfants de la minorité linguistique acquièrent un sens positif et constructif de leur propre identité. En pratique, ces considérations ont une incidence sur la gestion du district scolaire et le Conseil doit assumer la responsabilité d'élaborer des politiques et d'établir des priorités visant à promouvoir la langue et la culture françaises.

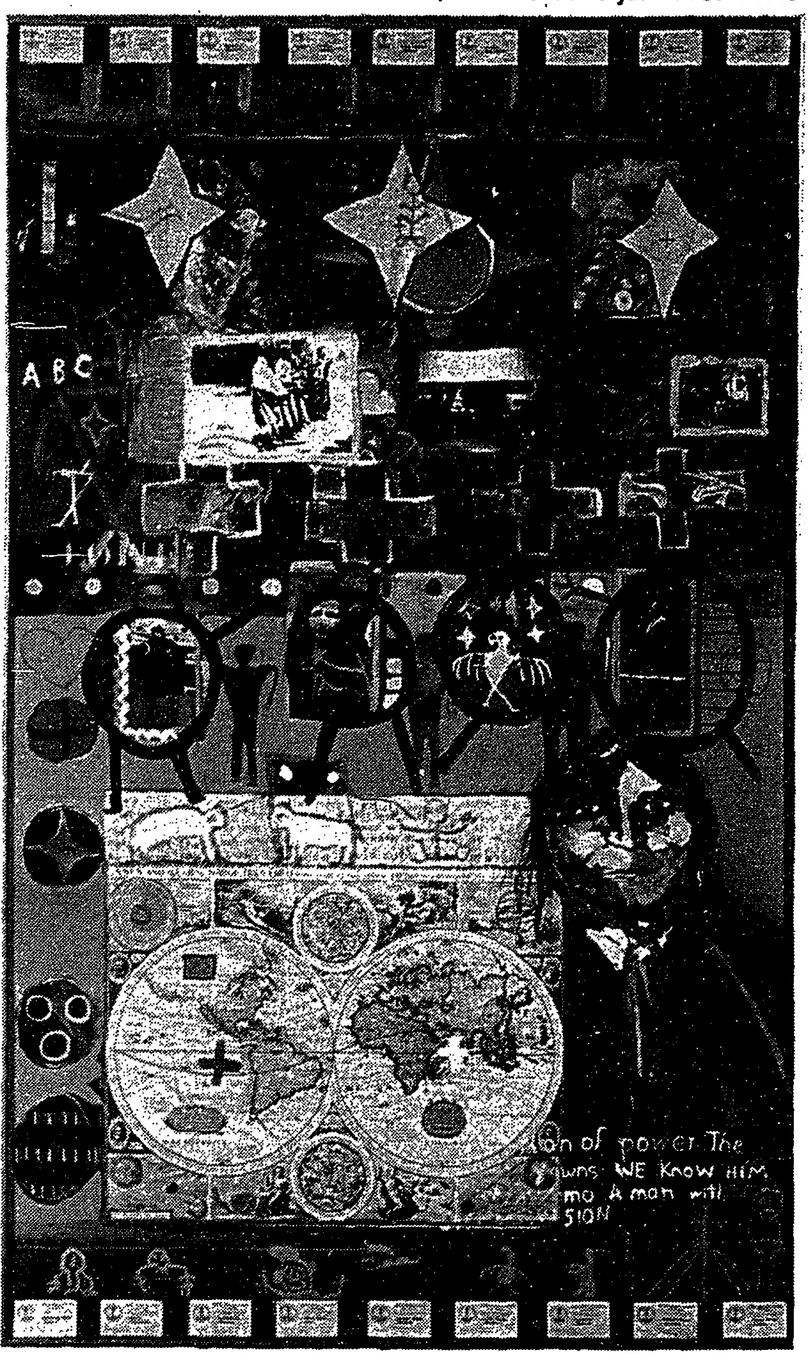
...suite la semaine prochaine

Indigena

...suite de la page 8

projet, ajoute-t-il, le Musée répond à des préoccupations essentielles de sa philosophie, témoignant ainsi de son engagement à promouvoir une meilleure compréhension et une plus grande appréciation de notre patrimoine collectif en tant que Canadiens. Le point de vue des autochtones sur les cinq cents dernières années fait partie de ce patrimoine collectif.»

Le centre nerveux de **Indigena** est une exposition d'oeuvres qui ont été créées par des autochtones venant de partout au Canada dont trois sont Albertains: Rebecca Baird d'Edmonton, Joanne Cardinal-Schubert de Red Deer et Jane Ash Poitras de Fort Chipewyan. Le projet comprend en outre un livre de 200 pages publié par le Musée, une série d'événements spéciaux comprenant des films, de la musique et des pièces de théâtre. Les événements auront lieu tout au long de la présentation de l'exposition **Indigena** au Musée, du 16 avril au 12 octobre 1992.

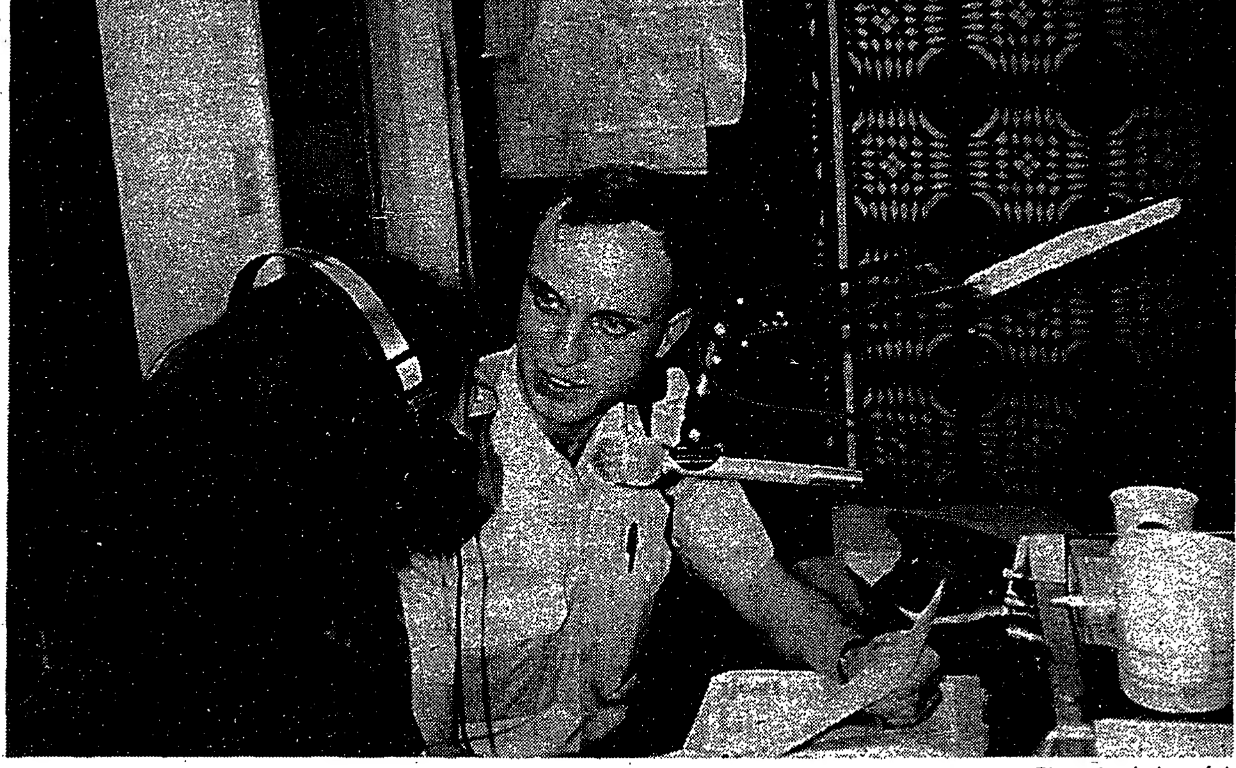


Indigena: Perspectives autochtones, cinq cents ans après.

Demandez et vous recevrez... en français!

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE- Pendant la semaine de la sécurité routière, les employés de la Gendarmerie royale du Canada se sont occupés à faire des barrages routiers dans la région. Leur tâche était de s'assurer du port de la ceinture de sécurité, du respect de la vitesse dans les zones scolaires ainsi que de vérifier les documents tels les permis de conduire, les assurances et l'immatriculation des véhicules. Ce travail de prévention se fait dans le but de protéger la population, malgré l'idée générale des automobilistes qui détestent habituellement ce genre de pratique.



(Photo Lucie Lavoie)

Le constable Richard Fournier du détachement de Bonnyville lors d'une entrevue radiophonique à l'émission francophone de St-Paul «C'est pour moi, c'est pour toi».

Comme l'expliquait le constable Richard Fournier lors d'une entrevue à la radio communautaire de St-Paul: «Notre rôle premier est la protection des citoyens. C'est pour cette raison qu'il y a des lois et notre devoir est de les faire respecter. On essaie de changer graduellement cette mentalité des gens par rapport aux agents de la paix; on va dans les écoles pour parler aux jeunes et on essaie de se rapprocher des besoins de la communauté». Parlant de besoins, la GRC veut également répondre du mieux qu'elle peut à ceux des francophones. «Vous pouvez faire vos demandes en français en tout temps. Si, au moment de votre requête, personne n'est disponible, on prendra des mesures afin que quelqu'un puisse vous aidez le plus tôt possible», de conclure le constable Fournier.

UN PETIT GESTE POUR L'UNITE NATIONALE...

Un Anglo-Québécois de la région de Québec, M. Robert Pelley nous invite à lui faire parvenir une carte postale portant le message suivant:

« LE CANADA COMPREND LE QUEBEC-
BONNE FETE DE LA ST-JEAN!»

M. Pelley se propose de remettre toutes les cartes qu'il aura reçues au gouvernement du Québec lors de la St-Jean. Les intérressé-es peuvent envoyer le tout à monsieur Pelley à l'adresse suivante:

Monsieur Robert Pelley
80 boulevard de la Rivière,
Loretteville (Québec),
G2A 1J1

Si vous avez des suggestions de gestes à poser pour l'unité nationale, téléphonez-nous ou écrivez au :

Secrétariat provincial de l'ACFA
8923 82e avenue,
Suite 200,
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CRTC **Audience public** Canadä

CRTC avis d'audience publique - 1992-9 - Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 14 juillet 1992, 8h45, au Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.), afin d'étudier ce qui suit: 20. Calgary (Alb.). Demande (920351400) présentée par GOLDEN WEST BROADCASTING LTD., c.p. 950, Altona (Man.) R0G 0B0, en vue d'obtenir l'approbation d'acquérir l'actif et d'obtenir une licence afin de poursuivre l'exploitation de CFXX Calgary, à la rétrocession de la licence actuelle émise à la Moffat Communications Limited, selon les mêmes modalités et conditions que la licence actuelle. Examen de la demande: Station radiophonique CFXX. 804, 16ième avenue sud ouest, Calgary (Alb.). 21. CALGARY ET BANFF (Alb.). Demande (920354800) présentée pa ROGERS BROADCASTING LIMITED, 25 est, rue Adelaide, Toronto, (Ont.) M5C 1H3, en vue d'obtenir l'approbation d'acquérir l'actif et d'obtenir une licence afin de poursuivre l'exploitation de CHFM-FM Calgary et de sa station réémettrice CHFM-FM-1 Banff, à la rétrocession de la licence actuelle émise à la Moffat Communications Limited, selon les mêmes modalités et conditions que la licence actuelle. Examen de la demande: Station radiophonique CHFM-FM, 804, 16ième avenue sud-ouest, Calgary (Alb.). 22. EDMONTON (Alb.). Demandes (920342300. 920343100) présentées par MAFFAT COMMUNICATIONS LIMITED ET MANIPRO LTD. (une filiale à part entière de la Moffat Communications Limited), c.p. 220, succursale L, Winnipeg (Man.) R3H 0Z5, en vue d'obtenir l'approbation d'acquérir l'actif et d'obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation de CHED et CKNG-FM Edmonton, à la rétrocession des licences actuelles émises à la Moffat-MH Radio, une société en commandite, selon les mêmes modalités et conditions que les licences actuelles. Examen des demandes: 5204 - 84ième rue, Edmonton (Alb.). 23 . EDMONTON (Alb.). Demandes (920375300, 920376100) présentées par WESTCOM RADIO GROUP LTD., 1960 - 505, rue Burrard, Vancouver (C.-B.) V7X 1M6, en vue d'obtenir l'approbation d'acquérir l'actif et d'obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation de CHED et CKNG-FM Edmonton, à la rétrocession des licences actuelles selon les mêmes modalités et conditions que les licences actuelles. Examen des demandes: 5204 - 84ième rue, Edmonton (Alb.). BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: LES INTERVENANTS QUI REQUIRENT DES SERVICES D'INTERPRÉTATION GESTUELLE DEVRONT AVISER LE CONSEIL AU MOINS 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DE L'AUDIENCE. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC : 800 rue Burrard, Pièce 1380, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme à été envoyée à la requérante le ou avant le 25 juin 1992. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



(Photo Noëlla Fillion)

Les cultivateurs essaient une nouvelle semeuse

par NOËLLA FILLION

SMOKY RIVER- Dans notre région, certains cultivateurs et l'équipe de Smoky River Ressearch and Development in Agriculture (SARDA) font l'essai d'une semeuse «zero-till». Cette semeuse est munie de trois boîtes: une pour déposer l'engrais plus profondément que le grain, une pour le grain de semence et la dernière pour inclure l'engrais avec la semence. La semeuse est munie d'une rangée de disques simples posés à un angle de 7% qui coupent le chaume et sert à labourer un peu derrière l'ensemencement. Elle est très lourde et, par le fait même, il n'est pas nécessaire de cultiver puisqu'elle peut couper et semer dans le chaume. On estime son coût à 40 000$.

• Comédie et musique

Le club social s'en vient

par CAROLE THIBEAULT

JASPER- L'ACFA régionale de Jasper entend ouvrir ses locaux vers la mi-juin 1992. Présentement, les membres sont occupés à tout nettoyer et à repeindre.

Les locaux se divisent en deux parties: d'un côté, les bureaux de l'ACFA; de l'autre, une grande salle pouvant accueillir une soixantaine de personnes.

Aussitôt que tout sera prêt à fonctionner, le comité de direction s'activera à l'ouverture de son club social. Ouvert seulement aux membres, le club social présentera des soirée de comédie les mercredis, et des soirées chansonniers les samedis. Un souper traditionnel sera servi chaque fois. «À Jasper, beaucoup de monde travaille la fin de semaine, de dire Gaétan Pelletier, vice-président de l'ACFA régionale. En ouvrant un soir sur semaine, ça permet à cette clientèle de venir aussi. La fin de semaine, ce sont les touristes qui pourront en profiter.»

À l'exemple de la régionale, les débuts du club social seront très modestes. Présentement, tout avance à coup de dons. Tout a été donné: la peinture, le poêle, le réfrigérateur, la vaisselle. L'ACFA encourage ses membres à continuer dans cette voie, mais le plus difficile dans toute l'organisation du club social, c'est l'obtention de permis. «Dans les parcs nationaux, ils ne sont pas habitués aux organismes à but non lucratif», explique M. Pelletier.

Le comité de parents, qui se réunit de plus en plus souvent, pense également à instaurer une prématernelle dans cette grande salle.

La régionale de Jasper est encore toute jeune, mais déjà elle a passé le cap des 150 membres. Selon le vice-président, ce nombre devrait doubler d'ici la fin de l'été. «Je crois que ça va augmenter, dit-il, parce qu'il faut absolument être membres de l'ACFA pour entrer au club social.»

Le nouveau et premier local de l'ACFA est situé au 90 rue Geiki, Cavell Court Building, Jasper.

Solution du
CONCOURS MENSUEL DE MOTS CROISÉS
du 22 mai



Gagnante: Madeleine Richard d'Edmonton
FÉLICITATIONS!!



OFFRES D'EMPLOIS

Alex Mahé au Pavillon Boréal

par DIANE LEMELIN

FORT MCMURRAY- Alex Mahé, cet artiste bien de chez nous, a rendu visite aux jeunes amis de Fort McMurray. C'est en effet au Pavillon Boréal qu'il a présenté deux spectacles le 20 mai dernier.

Des élèves de deux écoles d'immersion se sont joints à ceux du Pavillon Boréal pour profiter des talents de cet artiste-chanteur albertain. En avant-midi, les classes de 4e, 5e et 6e année des écoles St-Paul et Father Beauregard se sont regroupées dans le gymnase de l'école St-John, à laquelle le Pavillon Boréal est annexé. Le jeune public, un peu timide, a pris quelques instants pour se familiariser à l'artiste. Les chansons enjouées et la participation de quelques élèves à une danse ont cependant tôt fait de briser la glace.


(Photo Diane Lemelin)

En après-midi, ce sont les élèves de la maternelle à la 3e année de Father Beauregard et du Pavillon Boréal qui ont bénéficié du spectacle. Beaucoup moins timides, les élèves ont répondu avec entrain aux chansons animées par Alex. Quelques parents sont venus rejoindre les groupes, certains avec des petits frères ou petites soeurs, afin de profiter de ce spectacle francophone dans leur communauté.

Comme le spectacle s'adressait à deux genres de clientèle, soit l'immersion et le programme français, Alex Mahé l'a adapté en présentant 75% de français et 25% d'anglais. Son répertoire comprend des chansons franco-albertaines, québécoises, acadiennes et françaises.



REMERCIEMENTS LANDRY

Nous aimerions remercier tous ceux et celles qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de notre père (mari), Oliva Landry. On aimerait aussi remercier le Rév. père Benoit Frigon, la chorale Ste-Anne ainsi que les dames qui ont préparé le goûter après les funérailles, les porteurs et les lecteurs. Votre dévouement nous touche profondément. Veuillez agréer nos sentiments les plus sincères.

La Famille Landry

Calgary

...suite de la page 6

L'intervention de Madame Labonté a suscité diverses réactions parmi les membres présents et on ne partageait pas nécessairement ses vues. Yves Chouinard, ex-vice-président de la régionale, déclarait au sujet du conflit d'intérêt que «personnellement je suis toujours très embêté par le fait que des fonctionnaires qui ont à superviser des programmes, s'immiscent à l'intérieur même de l'organisation et portent des jugements de valeur. Et il ajoutait, «pour moi, des jugements de valeur, dans le sens que Madame Labonté disait ce soir qu'elle avait, qu'elle tirait la conclusion que l'ACFA régionale avait des problèmes. Or, je n'ai pas entendu ça moi, durant toute la soirée. Je n'ai pas entendu ce genre de truc. Madame Labonté a droit à ses opinions personnelles et mais comme en même temps elle est fonctionnaire et représentante officielle du secrétariat d'État je pense que c'était imprudent de sa part de parler comme ça».

• Triangle Palliser

Niveaux d'eau déficitaires

RÉGINA- Depuis le 1er avril 1992, le niveau de précipitations dans la moitié nord de l'Alberta, dans l'extrême sud-est de la Saskatchewan et dans les régions agricoles du Manitoba était bien au-dessus de la normale. Par conséquent, la teneur en eau de surface dans la région allant d'Edmonton à Coronation en Alberta s'est améliorée.

Le niveau de ruissellement du printemps en Alberta et en Saskatchewan était au-dessous ou bien au-dessous de la normale.

En Alberta, le niveau d'écoulement était bien au-dessous de la normale. À l'exception du bassin de la rivière Saskatchewan-Nord dont le niveau est en-dessous de la normale, les réserves d'eau sont d'un niveau normal dans la plupart des ouvrages d'irrigation et des réservoirs hydroélectriques qui sont alimentés par le ruissellement provenant des montagnes. Les projets de détournement de l'eau aux districts d'irrigation ont déjà été entrepris.

Les réserves d'eau de surface à la ferme sont, en général, suffisantes dans la région du nord-ouest de l'Alberta mais faible dans la région allant du sud de l'Alberta jusqu'à la région centre-sud de la Saskatchewan.

Il est prévu que des pénuries d'eau se produisent dans ces régions au cours de l'été. Des pénuries d'eau se sont déjà produites dans la Région spéciale n°2 en Alberta et d'autres pénuries sont prévues dans le sud et dans l'est de l'Alberta.

Il a été rapporté que, dans le sud de l'Alberta et dans le sud-ouest de la Saskatchewan, certains puits peu profonds sont épuisés.

Le niveau de la teneur en eau du sol est à la normale ou supérieur dans la région de la Rivière-la-Paix.

La teneur en eau des terres en jachère est près de la normale tandis que la teneur en eau des sols dans la région de Brooks en Alberta est bien au-dessous de la normale.

En général, l'état des pâturages privés varie de médiocre à bon tandis que l'état des pâturages dans le sud et l'est de l'Alberta est faible.

Des niveaux de précipitations normaux ou bien au-dessus de la normale sont indispensables cet été afin d'assurer un développement normal des cultures et un approvisionnement en eau suffisant dans la plus grande partie du sud et de l'est de l'Alberta et de l'ouest de la Saskatchewan.





• *Tourisme*

Derby de démolition à Donnelly

NOTE: Nous vous présentons à compter de cette semaine, une petite chronique touristique en collaboration avec la «Regional Tourism & Trade Society» de la région de Rivière-la-Paix. Cette belle région du nord-ouest de l'Alberta offre une multitude d'attraits touristiques que nous vous ferons découvrir au cours des prochaines semaines.

DONNELLY - La 9e édition du Derby de démolition de la Société agricole de Smoky River aura lieu le 14 juin prochain à 13h. Cet événement annuel se tiendra sur les terrains de l'exposition à Donnelly si la température le permet. S'il pleut, le tout sera remis au 12 juillet.

Cette activité sportive pour toute la famille promet un après-midi de plaisir et d'émotions fortes. Les organisateurs espèrent attirer le même nombre de participants que l'an dernier. Un contingent de 20 autos fournira de l'action aux spectateurs et aux compétiteurs de la région de Rivière-la-Paix. Le gagnant de l'an dernier de Donnelly sera de retour pour affronter tous les participants.

Le Derby de démolition est un excellent moyen pour la Société agricole de Smoky River de ramasser des fonds. Tous les profits serviront à payer pour les coûts d'entretien des terrains d'exposition et pour minimiser les coûts de la tenue de l'Exposition agricole qui aura lieu durant la deuxième fin de semaine d' août.

Le Derby est aussi un bon moyen publicitaire pour les commerçants de la région qui comman-ditent une vieille auto.

Pour de plus amples informations ou pour vous enregistrer comme participant, contacter Frank au 925-3941, Robert au 837-2332 ou Mike au 837-2284.



du lundi au vendredi à 8 h 45

Soyez à l'écoute des propos et confidences de nos invités

Lundi	15 juin 1992	**Diane Delziel**	Lethbridge
Mardi	16 juin 1992	**Me Hervé Durocher**	Edmonton
Mercredi	17 juin 1992	**Gamila Morcos (1)**	Edmonton
Jeudi	18 juin 1992	**Gamila Morcos (2)**	Edmonton
Vendredi	19 juin 1992	**Victoria Filanovsky**	Lethbridge





Radio-Canada Alberta

Semaine du 6 au 12 juin 1992

Samedi

17h00 Pour tout l'art au monde
18h00 Le Téléjournal
18h30 Juste pour rire
19h30 Les grand films: Voyageur malgré lui
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h40 Télé-sélection: Le distrait

Dimanche

17h00 On aura tout vu
17h30 À communiquer
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les beaux dimanches: New York stories
21h00 Découverte
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h40 Ciné Club: Orphrée retour

Lundi

17h00 À plein temps
17h30 Regards sur la nature
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Des jardins d'aujourd'hui
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 L'or et le papier
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 L'enfer c'est nous autres
00h00 La politique fédéral
00h05 Cinéma: L'homme au cerveau greffé

Mardi

17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 La soirée du hockey
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h45 La Météo
20h50 Les nouvelles du sport
21h00 À communiquer
22h00 Regards sur la nature
22h30 L'enfer c'est nous autres
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Répulsion

Mercredi

17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 Baseball des Expos: N.Y. à Montréal
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h45 La Météo
20h50 Les nouvelles du sport
21h00 À communiquer
22h00 Regards sur la nature
22h30 L'enfer c'est nous autres
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Folies Bourgeoises

Jeudi

17h00 Maritimes en direct
17h30 Regards sur la nature
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Ma maison
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Espion de père en fils
22h00 Passeport
22h30 L'enfer c'est nous autres
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 La croix de feu

Vendredi

17h00 De village ne village
17h30 Regards sur la nature
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 L'enfer c'est nous autres
19h30 Ma maison
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les grands films: Une brinque d'enfer
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 L'enfer c'est nous autres
23h30 Cinéma: Jumpin-Jack Flash

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 6 au 12 juin 1992

Samedi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Stars 90
20h35 Kaléidoscope
21h35 Le divan
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Thalassa
23h30 Stars 90
01h05 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Caractères
20h10 Faut pas rêver
21h05 Musique Classique
22h30 Journal télévisé Belge
23h00 7 sur 7
00h00 Caractères
01h10 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Qu'as-tu appris à l'école mon fils?
19h15 L'affaire Saint-Romans
20h10 Courts métrages et vidéo
20h30 Mémoires d'un objectif
21h30 Objectif jeunes
22h00 Journal Télévisé de FR3
22h30 Qu'as-tu appris à l'école mon fils?
23h45 L'affaire Saint-Romans
00h40 Courts métrages et vidéo
00h55 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 La revanche de Dieu
19h00 Tous à la une
20h30 Ciel, mon mardi!
22h15 Journal télévisé de FR3
22h45 La revanche de Dieu
23h45 Tous à la une
01h10 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Temps présent
19h00 En toutes lettres
20h00 Montagne
20h30 Les chroniques de France
21h30 Autant savoir
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Temps présent
23h30 En toutes lettres
00h30 Montagne
01h00 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Le déserteur
20h00 Espace francophone
20h30 Grand écran
21h30 Télétourisme
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Téléobjectif
23h30 Le déserteur
00h30 Espace francophone
01h00 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de A2
17h35 Vision 5
18h00 Sauve qui veut
19h30 Bouillon de culture
20h40 Oui, patron
22h35 Journal télévisé de FR3
23h05 Sauve qui veut
00h35 Bouillon de culture
01h45 Radio France international

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

BLOC-NOTES

Le BLOC-NOTES est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

L'école Notre-Dame accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Les parents intéressés à inscrire leur enfant sont priés d'appeler Roland Lajoie au 826-3485. (29-5)

CENTRALTA

L'École Citadelle accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Pour obtenir plus d'informations, appeler Raymond ou Marie Tremblay au 961-2548. A votre service tous les soirs entre 19h et 21h. (26-6)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant le 1er septembre. Deux programmes: français/accueil. Info: Sylvianne au 462-2529. (J.A.)

La pré-maternelle Bobino/Bobinette (située au 15425 - 91 Avenue) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour les cours commençant le 1er septembre 1992. Info: Claire au 988-5892.

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

La Société canadienne de la Croix-Rouge est à la recherche de Joseph Ernest Antoine Rivest, né le 11 septembre 1933 à Québec. Sa dernière adresse connue était le 11349, 130e Rue à Edmonton. Si vous connaissez M. Rivest, veuillez appeler M. Gary Heisler au 423-2880, télécopieur 423-7092. Les renseignements fournis seront traités de façon confidentielle. (26-6)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Verendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Le Centre d'expérience pré-scolaire est ouvert tout l'été pour les enfants de 2 1/2 ans à 8 ans. Un repas chaud est servi chaque jour. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Ginette Allaire au 465-7651. (28-8)

JASPER

Les réunions du bureau de direction ont lieu tous les 2e et 4e jeudis du mois. Pour de plus amples renseignements, appeler au 852-5875 (3-7)

Réunion du comité culturel les 1er et 3e lundis de chaque mois. Pour de plus amples renseignements, appeler au 852-5875. (3-7)

Le club social est à la recherche de bénévoles. Pour de plus amples renseignements, appeler au 852-5875. (3-7)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: lundi de 18h30 à 21h30, mercredi de 10h à 15h et 18h à 21h30. Adresse: 10008 - 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (J.A.)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 12h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (J.A.)

Club du Bon Temps, tous les samedis soir, venez jouer aux cartes, aux quilles, écouter de la musique, danser en dégustant un café et un lunch. Info: 837-2296 (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Rencontre du groupe AL ANON en français, le mercredi soir à 20h au centre VIA ALPHA de St-Paul. Info: Solange au 645-6759. (26-6)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Dame seule, professionnelle, retraitée recherche personne mature de langue française, préférablement une enseignante ou étudiante, qui a besoin d'un logement durant l'année scolaire. Je possède une maison à St-Albert qui est divisée en deux étages chacune avec une cuisine et une salle de bain. Info: 458-5795 (12-6)

Présentement, la Co-op quartier du Collège accepte les applications pour la liste d'attente, pour locations d'appartements. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Rose Marie Tremblay au 439-0897. (19-6)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Le Franco 465-6581

CARTES D'AFFAIRES

Coupon d'abonnement au journal



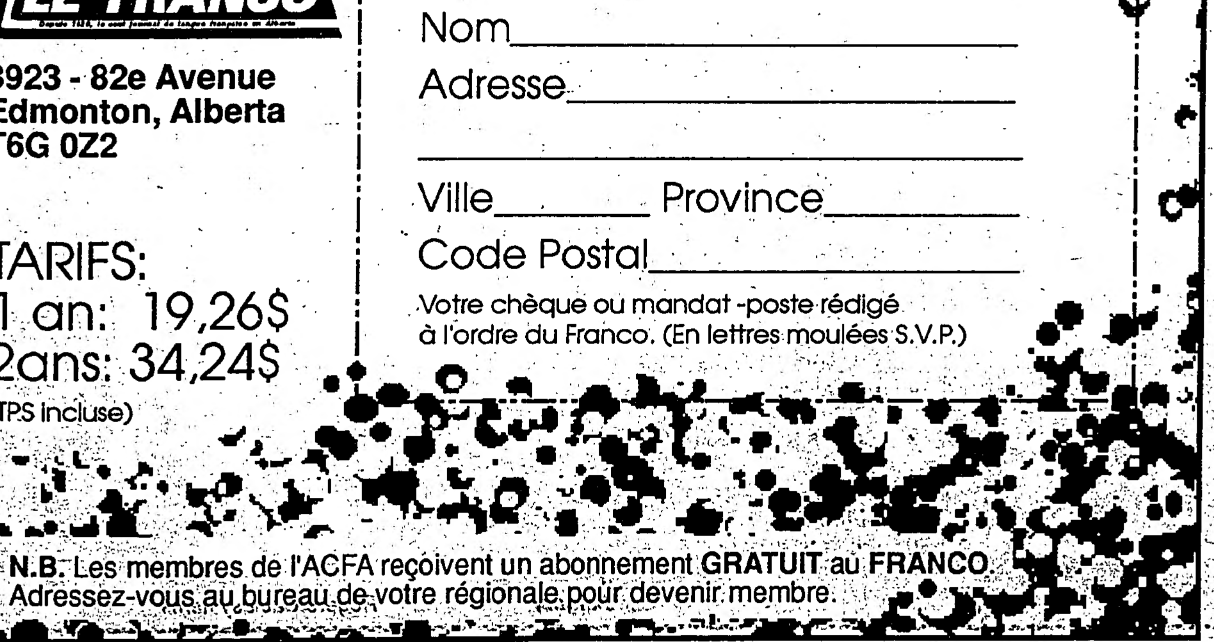
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6G 0Z2

TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS incluse)

Moi, je m'abonne!

Nom_______________
Adresse_______________
____
Ville________ Province__________
Code Postal_______________

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)



N.B. Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.